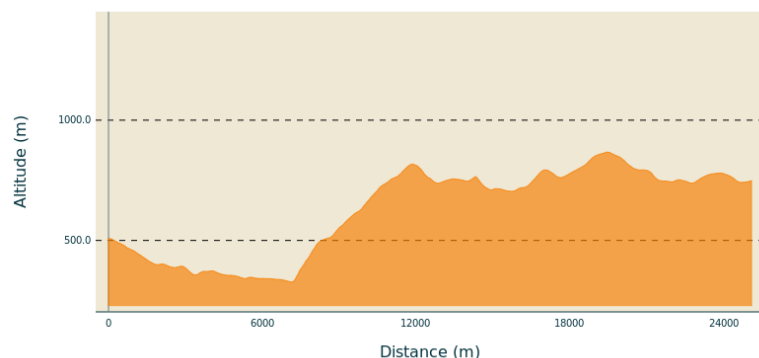


Tour de Pays du Cheylard VTT (étape 3) : de Saint-Barthélemy à St-Julien-Labrousse (Belsentes)

Val Eyrieux



Profil altimétrique



Altitude min 327 m Altitude max 867 m

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 25.1 km

Dénivelé positif : 817 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Lac - Rivière - Cascade, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Saint-Barthélemy-le-Meil

Arrivée : Saint-Julien-Labrousse (Belsentes)

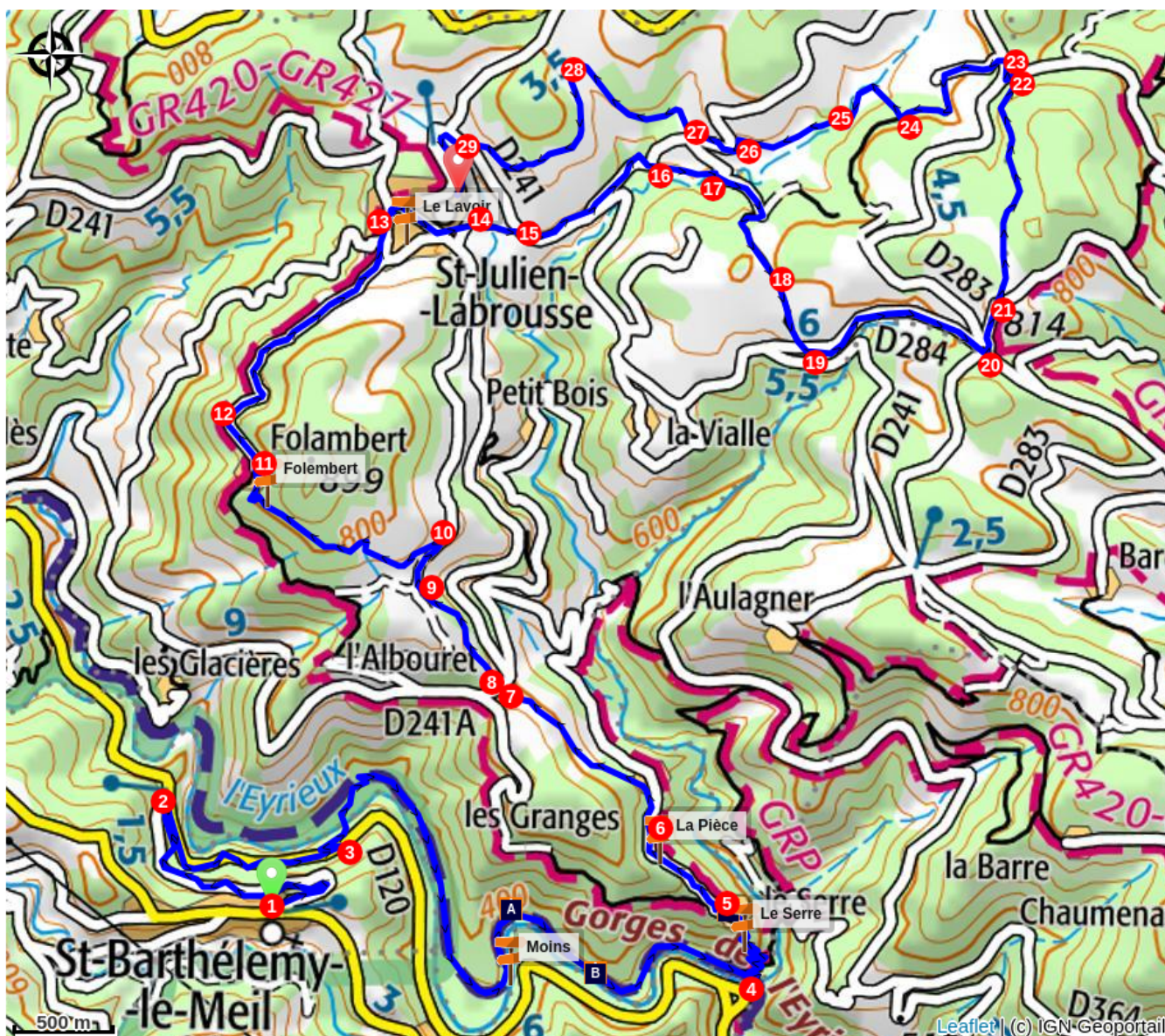
Balisage : ► VTT Itinérance

Communes : 1. SAINT-BARTHÉLEMY-LE-MEIL 2. BELSENTES 3. SAINT-JEAN-CHAMBRE

Suivre le balisage VTT FFC ► Tour de Pays.

1. Dans St-Barthélemy au carrefour des routes D 264 et D 464, descendre à gauche la D 464 jusqu'au prochain carrefour avec la D120.
2. Au niveau de la D120 aller à droite direction Saint Sauveur-de-Montagut.
3. Quitter la D120 et descendre à gauche la petite route en direction de Trouiller le Bas. Sur l'ancienne voie ferrée, (voie verte Dolce Via) tourner à droite en direction de Chalencon.
4. A l'embranchement du poteau 'Le Glo', quitter la Voie Verte avant le pont et monter à gauche direction St Julien La Brousse. Suivre le GR rouge et blanc en portant le vélo sur 60 m environ. Traverser le hameau par la petite route.
5. A la sortie du hameau Le Serre, suivre la petite route direction St Julien Labrousse, L'Albouret.
6. Quitter la route et monter par le sentier à gauche. Dépasser les maisons Le Vernet et poursuivre par la petite route.
7. Au hameau L'Albouret, passer devant la croix et monter à droite en direction de la D241.
8. Monter la piste en face.
9. Au replat prendre à droite la piste.
10. Au carrefour monter la petite route goudronnée à gauche et passer à Le Buis.
11. A l'embranchement du poteau 'Folembert', prendre la route direction *Saint Julien Labrousse*. Vue panoramique sur Le Cheylard et le barrage des Collanges.
12. A l'embranchement du poteau 'Chareyre', continuer la route en direction de *Saint Julien Labrousse (Belsentes)*

13. Du bassin de Saint Julien Labrousse descendre la ruelle, passer devant l'église. Au carrefour suivant aller à gauche passer devant la salle des fêtes.
14. Couper la D241, descendre la piste et remonter sur la D 241.
15. A la croix prendre à gauche la petite route se transformant en piste. Récupérer la petite route et monter en direction du camping de Chasalet.
16. Dans un virage à gauche la route monter encore la petite route.
17. Au carrefour des routes aller à droite et traverser le camping Chasalet. Monter dans le bois jusqu'au carrefour des pistes.
18. Au carrefour des pistes continuer tout droit et descendre jusqu'à la D284.
19. Remonter la route sur 1 km.
20. De la Croix du Loup, au carrefour de cinq routes, monter sur 300 m par la petite route en direction de Saint Apollinaires de Rias.
21. Aller à gauche par la piste.
22. De la route prendre à gauche, puis ensuite à droite par la D283.
23. 40 m après quitter la route et descendre le petit sentier à gauche. Traverser le hameau Le Bouveyron, puis continuer sous les cabanes dans les arbres.
24. Descendre ensuite à droite jusqu'au pont de bois.
25. Prendre le sentier plat à gauche jusqu'à la maison Taboul.
26. Descendre 300 m la petite route.
27. Au carrefour de la route du camping Chasalet, prendre à droite la piste et remonter jusqu'au prochain carrefour de pistes.
28. Au carrefour des pistes aller à gauche et passer au-dessus du camping de Bastier.
29. A partir de la D241 aller à droite et rejoindre Saint-Julien-Labrousse.



Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parcs-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces emblématiques présentes sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.